



**Si vous recherchez un produit d'assurance-vie fondé sur des rendements de placements historiquement stables d'une année à l'autre, l'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie pourrait bien être le bon produit pour vous.**

## En quoi consiste l'assurance-vie avec participation?

Il s'agit d'une protection d'assurance-vie permanente qui est combinée à une composante de capitalisation de la valeur de rachat fiscalement avantageuse. Si la capitalisation respecte les limites prescrites, la valeur de rachat n'est imposable qu'au moment de son retrait. Il s'agit d'une protection d'assurance pour la vie, à condition que les primes soient acquittées à leur échéance.

L'assurance-vie avec participation est une forme souple d'assurance-vie permanente ayant les caractéristiques suivantes :

- Une composante de capitalisation de la valeur de rachat fiscalement avantageuse
- Une protection de base comportant des garanties fondamentales – primes, prestation de décès et valeurs de rachat
- La possibilité pour le propriétaire de la police de recevoir des participations (non garanties), qui peuvent servir à souscrire de l'assurance-vie additionnelle ou à payer une partie des primes
- Une gamme d'avenants et de garanties pouvant être ajoutés à la police de base pour personnaliser la protection
- La souplesse des primes

## Des produits d'assurance-vie avec participation qui offrent choix et souplesse

La Canada-Vie offre deux produits d'assurance-vie avec participation *Le Réalisateur – Patrimoine* et *Le Réalisateur – Succession*. Ces produits comportent tous les deux les caractéristiques inhérentes à l'assurance-vie avec participation, mais ils les exploitent d'une manière différente pour s'adapter à vos besoins et à vos objectifs financiers.

Vous pouvez choisir des primes de base uniformes payables pendant un maximum de 20 ans ou jusqu'à l'âge de 100 ans. Le choix de la période de paiement des primes a des répercussions sur certaines valeurs, comme les montants des participations, la prestation de décès et les valeurs de rachat.

### *Le Réalisateur – Patrimoine*

- Fournit des valeurs de rachat à court terme plus élevées, tout en offrant une protection d'assurance à vie.

### *Le Réalisateur – Succession*

- Fournit une croissance à long terme plus élevée de la valeur de rachat et de la prestation de décès totales.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie, procurez-vous le guide *Assurance-vie avec participation* (imprimé F46-5482) ou les *Données financières sur l'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie* (imprimé F46-4758) en vous adressant à votre conseiller.

## Compte de participation de la Canada-Vie

Lorsque vous souscrivez une police d'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie, vos primes sont affectées à un compte, appelé compte de participation, avec les fonds de toutes les autres polices d'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie.

L'assurance-vie avec participation offre une assurance à un coût qui tient compte du rendement réel du compte de participation. L'assurance-vie avec participation repose également sur des valeurs garanties. Voici comment ces valeurs garanties et le rendement réel se combinent dans votre intérêt.

- Pour déterminer vos primes garanties, valeurs de rachat garanties et prestations de décès garanties, la Canada-Vie utilise des hypothèses à long terme à l'égard de facteurs tels que les rendements des placements, les résultats de mortalité, les dépenses, les déchéances et les impôts.
- Si les résultats réels du compte de participation sont collectivement meilleurs que les hypothèses à long terme utilisées pour déterminer les valeurs garanties, des bénéfices sont générés dans le compte de participation.
- Chaque année, la Canada-Vie peut distribuer une partie des bénéfices sous forme de participations aux propriétaires de police, suivant l'approbation du conseil d'administration.
- Un excédent est conservé dans le compte de participation afin d'aider à en assurer la solidité et la stabilité futures.

### Gestion du compte de participation

- Le compte de participation est largement diversifié. La majorité de ses actifs sont investis dans des placements à revenu fixe.
- La stratégie d'investissement à long terme a contribué à la stabilité des rendements des placements. Durant les périodes de changements économiques, le taux d'intérêt du barème des participations de la Canada-Vie est demeuré relativement stable par rapport à celui de plusieurs autres instruments financiers.
- Le rapport annuel *Données financières sur l'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie* et les rapports réguliers sur les actifs du compte de participation permettent de démontrer la stabilité, la solidité et le rendement qui caractérisent le compte de participation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les actifs du compte de participation de la Canada-Vie, communiquez avec votre conseiller.

Malgré tous nos efforts pour nous assurer de l'exactitude de l'information contenue dans ce document au moment de mettre sous presse, des erreurs ou des omissions sont toujours possibles. En cas de divergence, les stipulations de votre contrat d'assurance prévaudront. Le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

*La Canada-Vie distribue des participations aux propriétaires de police chaque année depuis 1848.*

## Solidité et stabilité

La solidité et la stabilité vont de pair à long terme. Ces facteurs s'avèrent particulièrement importants lorsque vient le moment de choisir une police d'assurance-vie avec participation, car le coût net de ce type de police dépend du rendement à long terme du compte de participation. La Canada-Vie distribue des participations aux propriétaires de police chaque année depuis 1848.

La Canada-Vie continue de se voir attribuer de fortes cotes de crédit comparativement à ses concurrents en Amérique du Nord grâce à son profil de risque prudent et à ses antécédents stables sur le plan des bénéficiaires.\*

Fondée en 1847, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est la première compagnie d'assurance-vie canadienne. Au Canada, la Canada-Vie offre des produits et des services d'assurance et de gestion du patrimoine à l'intention des particuliers, des familles et des propriétaires d'entreprise.

\* Selon les dernières cotes attribuées par A.M. Best Company, Dominion Bond Rating Service, Fitch Ratings, Moody's Investors Service et Standard & Poor's Ratings Services à la date de publication. Pour obtenir des renseignements à jour sur les cotes attribuées à la Canada-Vie et sur sa solidité financière, visitez notre site Web à l'adresse [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com). Les cotes peuvent changer sans préavis.

## Gestion des actifs

La Canada-Vie est une filiale de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.

Ensemble, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie se classent parmi les principaux fournisseurs de produits d'assurance-vie individuelle au Canada.

Vous pouvez obtenir davantage de précisions sur l'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie, y compris le nombre de polices d'assurance-vie avec participation en vigueur, les actifs et la gestion des actifs du compte de participation, dans le document *Données financières sur l'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie* (imprimé F46-4758) qui se trouve à l'adresse [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com).

La Canada-Vie, la Great-West et la London Life sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective / en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs.